



Reportages

Tarifs indicatifs HT

Cliché « unique »

post-traitement avec cession des droits d'utilisation pour 3 ans sur supports définis.

Mise en œuvre = 17,00 € HT

Droits d'auteur = 5,00 € HT

Post-production = 8,00 € HT

Total = 30,00 € HT

1/2 journée

post-traitement et restitution entre 100 et 200 clichés ,
avec cession des droits d'utilisation pour 3 ans sur des supports définis.

Mise en œuvre = 50,00 € HT

Droits d'auteur = 250,00 € HT

Post-production = 150,00 € HT

Total = 450,00 € HT

La journée

post-traitement et restitution entre 200 et 400 clichés ,
avec cession des droits d'utilisation pour 3 ans sur des supports définis.

Mise en œuvre = 50,00 € HT

Droits d'auteur = 500,00 € HT

Post-production = 200,00 € HT

Total = 750,00 € HT



TARIFS Saison 2012

Forfait 450,00 HT

Des préparatifs au vin d'honneur.

1. Les photos des préparatifs maquillage, coiffure ...
 2. La séance de pose avec les mariés.
 3. L'ensemble des cérémonies Église et Mairie .
 4. Les photos de groupe et de famille.
 5. Les photos du vin d'honneur.
- Un Dvd avec l'ensemble des photos du mariage, libre de droit avec post-traitement pour une qualité optimale (entre 150 à 250 photos).
 - L'ensemble des photos du mariage dans une galerie sécurisée pendant 3 mois pour commander des tirages ou des objets personnalisés.

EXPOSITIONS ITINERANTES

Reproduisez chez vous l'atmosphère unique d'une galerie!

Description

Toile : L'impression sur toile est une façon sobre et noble de présenter vos photos et graphiques.

Les toiles sont en lin de qualité supérieure (340g/m²).

La toile est imprimée avec de l'encre UV spéciale (empêche le blanchiment). Ensuite, elle est découpée et tendue sur le châssis en bois naturel de 2 à 4 cm d'épaisseur selon une technique artisanale.

Optez pour la qualité Premium avec le cadre profilé du genre caisse américaine (noire, marron, blanche, structure bois), idéal pour encadrer des toiles sans verre avec une caractéristique « le joint d'ombre » entre l'image et le cadre.

Par défaut, le bord retourné est imprimé mais vous avez la possibilité de laisser le bord blanc.

Format au choix 30x20-60x40- 75x50 cm avec encadrement

Bâche: Comparable aux bâches de camions avec une densité de 450g/m². Fabrication simple avec œillets pratiques en plastique transparent ou bien avec bords rabattus et collés. Les œillets traversent au moins 2 couches de la bâche. Extrêmement résistante aux déchirures! Les encres employées sont aux solvants pour une utilisation prolongée en extérieur.

Format au choix 75x50-90x60-100x50-120x90-180x135-120x80-180x120-150x75- et plus grand

D'autres supports comme Alu-Dibond / Plaque forex / verre acrylique sont possibles.

Tarifs de location (HT)

Expo sur toile : Semaine 900 € / quinzaine 1200 € / mois 1800 €

A titre indicatif prix d'une toile en 75x50 en 2 cm d'épaisseur avec encadrement : 140 €

Il est possible de compléter l'exposition par 1 visuel tiré sur Bâche et de cartes postales.

Expo sur bâche : Semaine 1200 € / quinzaine 1800 € / mois 2300 €

A titre indicatif prix d'une bâche 180x120 (œillets renforcés) : 176 €

Frais de Transport, accrochage et décrochage de l'exposition applicable à partir de 25 km aller / retour : 0,30 € du Km

Assurance contre la dégradation ou le vol, le client s'engage à prendre en charge les frais de réimpression des visuels en cas de dégradation, perte ou vol à hauteur de 200 € TTC le visuel.

Chaque thème peuvent comporter entre 10 et 20 Visuels selon le choix du client.

Assujetti à l'Agessa sans TVA (0,85% de la rémunération artistique HT) +CSG/CRDS et 1% diffuseur (voir modalité d'application dans le contrat)

Assujetti à l'Agessa sans TVA (0,85% de la rémunération artistique HT) + CSG/CRDS et 1 % diffuseur

Je suis à votre écoute , discutons de vos attentes...

marcopolo76@laposte.net

Conditions Générales

Date de l'évènement :

Acompte versé :

Non :

Prénom :

Adresse :

Ville :

CP :

E-Mail :

Réservation : Pour la réservation d'un reportage photographique (entreprise, évènement sportif, mariage, location exposition) il vous suffit de remplir ce contrat et de me le retourner signé avec 150, 00 € (acompte qui sera encaissé et déduit du montant final) maximum 15 jours après avoir rencontré le photographe.

Droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur, vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de l'acceptation des conditions générales pour exercer votre droit de rétractation auprès du photographe sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

Droit et devoir : Le photographe a l'obligation de fournir la prestation photographique établie avec le client, dans le cadre d'un mariage un reportage complet de l'habillage de la mariée aux cérémonies, photos de famille et de groupes, portraits des invités, photos de couple et cela jusqu'au vin d'honneur. Étant donné le nombre de personnes invitées, le photographe ne pourra être tenu responsable de l'absence d'une quelconque personne sur les photographies.

Le photographe devra fournir un Dvd comportant les photos du reportage .

A la demande du client ,le photographe mettra certaines des photos du reportage dans une galerie sécurisée pendant 3 mois permettant la commande de tirages ou objets personnalisés .

Le client sera responsable de la remise des identifiants permettant accéder à l'album privé sur le site : <http://www.jingoo.com/marc-gaboriaux/>

Cas de force majeure et incidents imprévus : La responsabilité du photographe ne pourra être engagée dans le cas de force majeure et tout événement indépendant de sa volonté : maladie, accident ou le photographe n'est pas en mesure d'assurer la prestation, autres événement indépendant de sa volonté (panne ou accident de voiture, ou tout autres incidents imprévus).

Dans le cadre d'un mariage, les deux parties engagées peuvent annuler le reportage photographique que si malheureusement l'une des 3 personnes est dans l'incapacité médicale de se rendre au mariage (certificat médical à fournir)

L'acompte versé lors de la réservation sera restitué au client dans son intégralité.

Autorisation en terme de droit à l'image : Vous aurez la possibilité d'acheter toutes les photographies de votre reportage en haute définition et libre de droit voir le tarif en vigueur sur le site [Jingoo.com](http://www.jingoo.com) , mais sachez que les droits d'auteur restent la propriété du photographe sur l'ensemble des images, selon l'article L-11-1 du code de la propriété intellectuelle.

La communication et l'utilisation (reproduction-représentation) des photographies sont soumises aux dispositions de la loi du 1 juillet 1992 - N° 92-597 relative au code de la Propriété Intellectuelle et aux dispositions des différents Codes des Usages. La communication des documents ne constitue pas une autorisation de "reproduction". Cette autorisation ne sera acquise qu'au reçu par le photographe ou son mandataire du bordereau contrat, daté et signé. Pour les usages promotionnels ou publicitaires, l'autorisation de reproduction et/ou de représentation n'est en outre effective qu'après : L'envoi par l'utilisateur d'un bon de commande détaillant le "plan média", le type et l'étendue de l'utilisation dans l'espace et dans le temps. L'acceptation par le photographe ou son mandataire (agence ou représentant) de ce bon de commande matérialisé par l'envoi de sa note de droits d'auteur ou de sa facture avec mention du délai de paiement. Dans tous les cas, cette autorisation n'est effective qu'après règlement intégral des droits correspondants, dans des délais prévus par la note de droits d'auteur ou de la facture.

Les photographies sont notre propriété pleine et entière.

Toute modification du cadrage des photographies, tout photomontage, modification, retouche, par numérisation ou tout autre procédé, ne peuvent se faire sans l'accord préalable, écrit de l'auteur.

Toute cession, rétrocession, location, prêt par un tiers de photographies ou de documents dérivés (Internet, magazine, publicité...) à titre onéreux ou gratuits sont interdits sans l'accord préalable, écrit de l'auteur.

Les photographies sont communiquées en vue de leur examen et sélection pour la seule utilisation déclarée. Toute réutilisation ou utilisation à des fins autres que celles déclarées, nécessite une nouvelle autorisation de notre part et le règlement de nouveaux droits.

Toute intervention technique sur les photographies confiées constitue une utilisation assimilée à la réalisation d'une maquette et fait l'objet d'un droit de maquette (duplication, tirage , photocopie couleur, reproduction par numérisation sur quelque support que ce soit : scan, flashage, tirage sur imprimante... réalisés par l'utilisateur).

La mention du nom du photographe devra figurer en regard de chaque reproduction. L'absence de signature, la signature erronée, la signature groupée non identifiable donnera lieu par document au paiement d'une indemnité au moins égale au double du montant des droits notifiés.

Autorisation des tiers : La communication et l'utilisation des photographies sont indépendantes des droits des tiers (auteur et/ou propriétaires des œuvres représentées et personnes figurant sur les photographies en particulier) auxquels l'utilisateur doit s'adresser directement pour obtenir les autorisations nécessaires de publication, de reproduction et de représentation.

De son coté le photographe sollicite l'**autorisation des mariés** pour l'utilisation d'une photographie les représentant pour son support publicitaire sur son site internet . (barrer la mention inutile)

OUI

NON

Validation

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente.

Signature du client

(avec la mention Bon pour accord)

Signature et cachet du photographe